



SOLIDARITÉ INTERNATIONALE POUR L'ACCÈS À L'EAU POTABLE

Depuis 1986, le Syndicat des Eaux d'Île-de-France contribue à l'amélioration de l'accès à l'eau potable dans le monde au travers de son programme Solidarité Eau. En 2021, le cap des 5 millions de bénéficiaires a été franchi.



SEDIF

SERVICE PUBLIC DE L'EAU





SOLIDAIRE AU-DELÀ DES FRONTIÈRES

Il y a 35 ans, les élus des communes membres du SEDIF ont identifié comme un impératif moral de la coopération internationale, l'amélioration de l'accès à l'eau potable dans le monde.

Ils ont unanimement décidé dès 1986 d'affecter sur le budget du SEDIF une participation aux actions de solidarité conduites par des ONG de droit français dans le domaine de l'eau, dans des pays dont l'histoire était intimement liée à la France. **En février 2005, le Parlement consacrait cette initiative en adoptant à l'unanimité une loi confortant une pratique devenue historique : la loi Oudin-Santini**, qui permet aux communes et leurs groupements d'affecter à leur action extérieure jusqu'à 1 % des ressources inscrites aux budgets annexes d'eau et d'assainissement. **Depuis, le SEDIF a progressivement fait passer le montant des aides d' 1 centime de franc à 1 centime d'euro par mètre cube d'eau vendue.**

En 2020, le SEDIF a versé 2,1 M € à ces ONG, et aura contribué depuis 1986 pour 40 M € à des opérations ayant bénéficié à 5 millions de personnes en Afrique, en Asie et en Haïti, soit plus d'individus que le nombre d'usagers franciliens alimentés quotidiennement par le Syndicat ! 85 % des bénéficiaires habitent des pays d'Afrique subsaharienne et Haïti, parmi les plus pauvres du monde. Là où la compétence eau potable relève des communes, certaines ont même organisé la gestion du service public d'eau potable à l'image du SEDIF. En groupement, elles ont à imaginer leurs infrastructures, à fixer le tarif du service et à recruter un concessionnaire... qu'elles contrôleront pour la durée entière du contrat !

L'action extérieure du SEDIF ne relève pas de la charité, mais de la solidarité responsable due par les plus riches : les partenaires locaux pilotent le projet, contribuent à son financement, mais aussi forment les populations à sa gestion. Le SEDIF conduit régulièrement des missions de contrôle et d'évaluation, soit pour apprécier l'opportunité d'agir, soit pour constater l'état d'avancement ou l'aboutissement d'un projet. Alors que le SEDIF s'apprête à engager d'importants travaux pour l'amélioration de ses propres infrastructures, déjà parmi les plus innovantes du monde, nous, élus de banlieue, gestionnaires du premier service d'eau potable de France, ne pouvons rester sans réagir lorsque nos voisins d'Afrique manquent de l'essentiel : une eau à boire.

Au vu de la crise mondiale actuelle – sécuritaire, sanitaire et climatique - le moment serait malvenu pour se détourner de pays qui connaissent en plus de profondes crises politiques persistantes.



Comme une évidence, la coopération s'impose entre collectivités gestionnaires de service d'eau potable, au premier rang celles de Madagascar, du Burkina Faso, du Mali et du Niger.

Le SEDIF poursuivra son action suivant un mode de fonctionnement éprouvé qui consiste à :

- Bâtir des partenariats de longue durée avec des collectivités partenaires résolues,
- Impulser des actions pluriannuelles circonscrites à un seul territoire,
- Examiner les projets au regard de l'efficacité des solutions et de leur pérennité
- Favoriser avec d'autres grands services publics (énergie, assainissement...) des synergies sur des projets communs.

Son aide financière et son expertise continueront de transiter par des associations de droit français, spécialistes de l'eau, œuvrant aux côtés des décideurs locaux. Nous tenons à les remercier, au nom du SEDIF, de ses communes et des populations concernées, pour leur persévérance et leur professionnalisme.

André SANTINI



Président du SEDIF
Ancien Ministre
Maire d'Issy-les-Moulineaux
Vice-Président de la
Métropole du Grand Paris

Christian CAMBON



Sénateur du Val-de-Marne
Président de la Commission
relations internationales et
solidarité du SEDIF

Richard DELL'AGNOLA



Vice-Président du SEDIF
délégué aux relations inter-
nationales et à la solidarité
Maire de Thiais

Depuis 1986





DES ACTIONS CONCRÈTES ET PÉRENNES

Pour le SEDIF, l'accès à l'eau potable est une priorité en matière de développement durable et responsable. L'initiative et l'action extérieure du Syndicat ont fait leurs preuves.

Un point d'eau dans un village, aménagé à proximité du domicile, a un effet bénéfique immédiat sur la santé et allège la pénibilité du quotidien. Mais surtout, pour une très grande majorité de projets soutenus par le SEDIF, les investissements sont pérennes, les installations fonctionnent et les bénéficiaires sont formés et responsabilisés.



La coopération entre le SEDIF et ses collectivités partenaires d'Afrique et d'Asie s'inscrit dans des territoires où l'eau peut être aussi bien en abondance qu'absente, propre ou impropre à la consommation. À chaque cas correspondent des solutions spécifiques, cofinancées par le SEDIF, au bénéfice de milliers de personnes, dont :



- **40 000 personnes dans le département de l'Artibonite en Haïti**
Des projets en milieu rural, dans les villages de Pandiassou et Verrettes, ont précédé 2 projets dans les villes de Saint-Marc, où la Société des Eaux de Saint-Marc a renouvelé 10 km de réseau en 4 ans, et de Petite-Rivière-de-l'Artibonite, où un nouveau forage a été récemment réalisé.



- **400 000 personnes dans la région de Maradi au Niger** où l'eau de surface est rare et les puits profonds. Depuis 10 ans, le SEDIF a aidé les communes de la région à remettre à niveau 115 systèmes vétustes et remettre en service ceux qui étaient à l'arrêt. Présentement, il aide 4 communes du canton de Kanembakaché à créer 16 nouveaux systèmes desservant 22 villages.

Des opérateurs locaux se verront confier, sur appel d'offres, des contrats à îlots concessifs : ils réaliseront des systèmes qu'ils auront ensuite la charge d'exploiter. Ils auront à (pré)financer le coût des investissements premiers, tels la fourniture et la pose de pompes ou de panneaux solaires. Les recettes des services d'eau seront d'un montant suffisant pour recouvrir les frais de fonctionnement de l'exploitant, y compris l'amortissement du matériel de pompage, ainsi que le suivi de sa gestion par un opérateur tiers. Ainsi organisé, le service peut faire l'objet d'un contrôle chiffré par l'autorité délégante.



- **110 000 personnes dans la région de Kayes au Mali** concernées par la création de 6 systèmes d'alimentation en eau potable et l'optimisation de 10 autres. Il s'agit de systèmes comportant un pompage sur forage, un réservoir surélevé et un réseau sommaire. Les travaux ont porté soit sur la création de forages supplémentaires, soit sur la solarisation du pompage, voire l'extension des réseaux de distribution. De tels projets sont quasi-toujours à l'initiative de migrants habitant en Ile-de-France.



- **70 000 personnes dans la région d'Analanjirifo à Madagascar** où la JIRAMA, compagnie nationale d'eau et d'électricité, a souhaité consolider et renforcer les installations qu'elle exploite à Tamatave, sur l'île Sainte-Marie, à Soanierana-Ivongo et à Fénériver Est.



- **120 000 personnes dans la ville de Kalemie en République Démocratique du Congo** habitant les quartiers au sud du fleuve Lukuga où la Regideso (Régie de distribution d'eau) a remplacé les conduites primaires sur une boucle de 8,5 km reliant la station de traitement, située aux abords du lac Tanganyika, à une station de reprise perchée dans les hauteurs de la ville. Mais le réseau compte encore 50 km de conduites vétustes alors que les besoins en eau ne cessent de croître avec l'afflux en ville de personnes fuyant les violences qui sévissent dans les campagnes.





- **50 000 personnes dans la région maritime du Togo** où le littoral du Golfe de Guinée ne cesse de s'urbaniser. Pour faire face à une demande pour un service domiciliaire, la société Togolaise des Eaux remet en état et étend les réseaux d'eau potable de 3 villes : Aného, Tabligbo et Vogan. Cela représente 50 km de conduites à poser en 5 ans !



- **50 000 personnes dans la région du Sud-Ouest de Madagascar** où le sud de l'Île Rouge est une terre aride. Depuis 10 ans, le SEDIF a soutenu la création de 4 nouveaux services d'eau potable (Ambahikily, Ankililoaka, Manombo Sud et Saint-Augustin) et la remise à neuf de 3 autres (Anakao, Ankazoabo et Soalary). Ainsi, de nouveaux métiers émergent. Mais si c'est en forgeant qu'on devient forgeron, il convient ici d'accompagner l'apprentissage d'une part, des exploitants et d'autre part, de l'autorité organisatrice.



AGIR POUR L'AVENIR

Le SEDIF souhaite soutenir la mise en œuvre de solutions efficaces, maîtrisables et pérennes. La pérennité des résultats est au cœur de ses préoccupations. Dans cet esprit, il a attribué :

- **659 000 € à SEVES*** pour la création de 8 systèmes d'eau potable desservant 25 000 usagers et pour l'organisation de la gestion de 41 services d'eau potable dans le canton de Kanembakaché, au Niger. Chaque système comporte typiquement un groupe de pompage solaire alimentant 3 bornes fontaines. S'y approvisionner en eau peut coûter à un ménage 2 €/mois mais représente un important gain de temps.
- **792 000 € à Initiative Développement** pour la reconstruction de 12 km de réseau dans le chef-lieu d'Ouani-centre, sur l'île d'Anjouan aux Comores. L'exploitation du système est d'autant plus maîtrisable qu'il est gravitaire, donc adapté au mode de gestion communautaire que les usagers ont préféré conserver.
- **1,25 M € à Experts-Solidaires** pour la création de 2 services d'eau potable (Ambahikily et Ankililoaka) et la réhabilitation de 4 autres (Anakao, Ankazoabo, Manombo et Soalary) dans la région Sud Ouest de Madagascar. L'ensemble des communes concédantes de la région ont également été accompagnées pour qu'elles puissent comprendre les contrats de délégation de gestion et contrôler la qualité de leur mise en œuvre.
- **1 M € à SEVES** pour la création de 4 réseaux d'eau potable et la solarisation de 5 autres dans la région de Kayes au Mali. Des pompes solaires sur des forages relèvent l'eau dans des réservoirs métalliques qui, eux, alimentent les réseaux de distribution. Les usagers sont desservis en eau potable, soit par bornes fontaines, soit par branchements privés et sont organisés en association dans laquelle les responsabilités sont clairement réparties entre les membres du bureau exécutif et le personnel exploitant. Un opérateur tiers est chargé de restituer à l'ensemble de ces acteurs les données d'exploitation et les indicateurs de performance. Sa prestation est financée sur les recettes du service d'eau.
- **675 000 € à SEVES** pour le renouvellement de 28 km de conduites en amiante ciment dans la ville d'Aného, au Togo. Le rendement du réseau s'est significativement amélioré, économisant un important volume d'eau.
- **480 000 € à HAMAP-Humanitaire** pour le renouvellement de 10 km de réseau, fuyard, dans la ville de Saint-Marc, en Haïti. Cela représente environ 10 % d'un patrimoine vétuste. L'exploitant, la Société des Eaux de Saint-Marc, a lui-même réalisé les travaux qu'il a en partie financés.



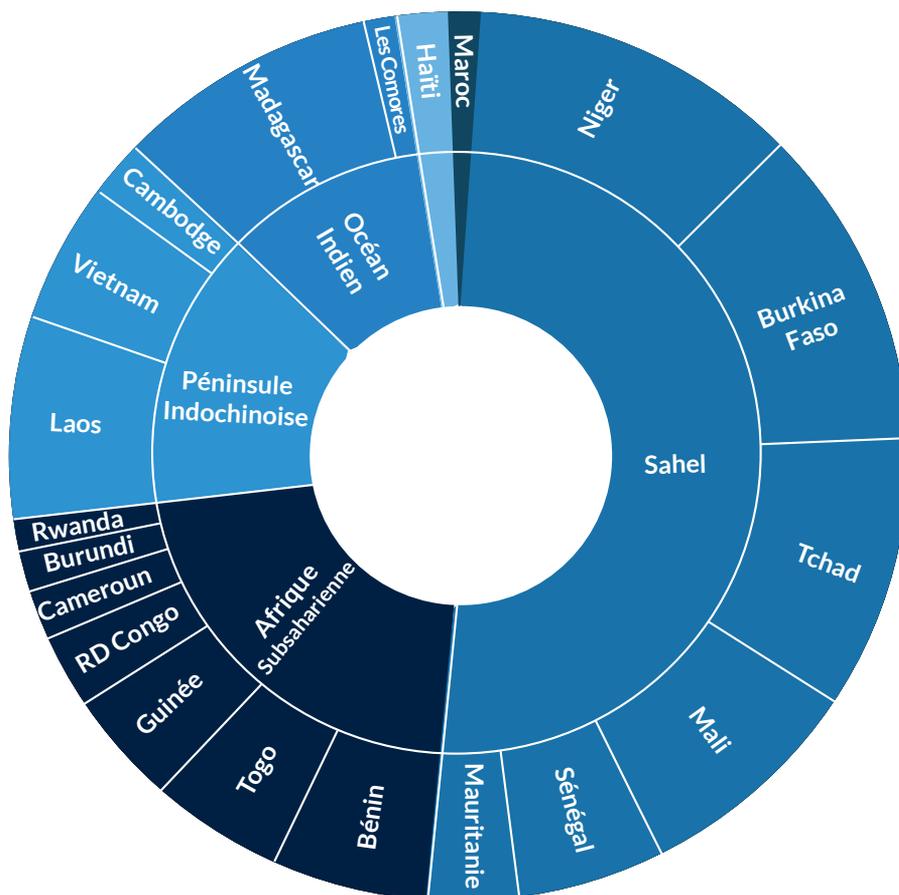
- 500 000 € au Gret** pour la réhabilitation des services d'eau de 3 bourgs urbains de la région malgache d'Analanjirofo : Ambodifotra, Fénérive Est et Soanierana-Ivongo. En partenariat avec la compagnie nationale d'eau et d'électricité, la JIRAMA, les travaux consistent à créer ou consolider les captages en rivière, les unités de traitement, les conduites de transport et de distribution. À terme, 35 000 usagers seront concernés par ces investissements.

Généralement, un projet d'alimentation en eau potable commence avec la réalisation d'un forage comme c'est le cas dans la ville de Lâ-Toden au Burkina Faso, le village de Troula au Mali et à Petite-Rivière-de-l'Artibonite en Haïti. Au vu du débit disponible, les études sont approfondies et les travaux peuvent démarrer : équipement du forage, installation d'un réservoir et pose de conduites.

* SEVES : Association Systèmes Economiquement Viables pour l'Eau aux Suds

** Gret : ONG internationale de développement

Répartition des bénéficiaires par région géographique et par pays





MERCI

aux

4 MILLIONS

DE FRANCILIENNES

ET DE FRANCILIENS

usagers du service public de l'eau, qui, grâce à leur contribution de 1 € par foyer et par an, ont permis l'accès à l'eau potable à plus de 5 millions d'habitants dans les pays en voie de développement.

Le Syndicat des Eaux d'Île-de-France rassemble 135 communes de la région qui, depuis 1986, apportent leur concours financier à des actions de solidarité pour l'accès à l'eau potable dans les pays en voie de développement. Au total, près de 300 projets ont été menés et/ou sont en cours dans 21 pays, essentiellement en Afrique.

Plus d'infos sur www.sedif.com

  @SyndicatEauxIDF |   SEDIF



SEDIF

SERVICE PUBLIC DE L'EAU



SEDIF
SERVICE PUBLIC DE L'EAU